



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Décembre 2019 : progression saisonnière du chômage**

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud augmente de 0,3 point et passe à 3,6% à la fin du mois de décembre 2019. Comme chaque année à cette période, les professions de la construction concentrent l'essentiel de cette hausse mensuelle de chômeurs.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'élève à 15'053, soit 1180 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2019 (+8,5 %). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit la même tendance et se fixe à 24'724 (+4,6 %). Il y a un an au mois de décembre 2018, le taux de chômage s'établissait à 3,8 % (-0,2 point).

Au cours du mois de décembre 2019, les ORP vaudois ont inscrit 3373 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2272 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3123, en légère baisse par rapport à novembre 2019 (-10,0 %).

L'augmentation du taux de chômage est essentiellement due au ralentissement saisonnier des activités de la construction : les « maçons, peintres, monteurs électriciens » et les « autres métiers du bâtiment » totalisent 758 chômeurs supplémentaires en un mois. Cette progression concerne en majorité les personnes sans formation professionnelle (+695 chômeurs) et celles inscrites depuis moins de 12 mois (+1098).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage augmenter ce mois, allant jusqu'à 0,8 point pour le district de la Broye-Vully (4,0 %) et 0,7 point pour le district d'Aigle (4,0 %). Avec 0,1 point de plus, les districts de Nyon (2,9 %) et de Lavaux-Oron (2,8 %) connaissent les hausses de taux les plus modérées.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2652, en hausse de 14 personnes en un mois (+0,5 %) et en baisse de 184 par

rapport à 2018 (-6,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,2%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 69 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

*(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.*

*(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2020

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)